

- COMMUNE DE CONCOULES -

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Séance du conseil municipal du 10 février 2011 à 18 heures

Date de la convocation : 4 février 2011

Etaient présents tous les membres en exercice sauf :

*Excusés : M. Christian CHARLES (procuration à Mme Evelyne CHARLES), Christophe MARTIN arrivé à 18h15
Mme Mady VIDAL est nommée secrétaire.*

Lecture et adoption à l'unanimité du compte rendu précédent.

Budget Principal (M 14) - Section d'investissement - Reports de crédits fin 2010

Le maire explique que, vu la fin de l'exercice 2010, il convient de décider les reports de crédits concernant les dépenses de la section d'investissement.

Le maire propose de reporter ou d'annuler les crédits suivants :

COMPTE	LIBELLÉ	TOTAL BUDGÉTISÉ	TOTAL RÉALISÉ	RESTE AU 31 12 2010	REPORT
10222	FCTVA (AVANCE TVA AUX SYNDICATS)	16 000.00 €	0.00 €	16 000.00 €	À REPORTER
165	DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS	1 500.00 €	615.98 €	884.02 €	À REPORTER
2111	TERRAINS NUS	93 000.00 €	0.00 €	93 000.00 €	À REPORTER
21316	ÉQUIPEMENTS DE CIMETIÈRE	10 000.00 €	0.00 €	10 000.00 €	À REPORTER
21318	AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS	70 000.00 €	44 046.21 €	25 953.79 €	À REPORTER
2132	IMMEUBLES DE RAPPORT (BÂTIMENTS EN LOCATION)	20 000.00 €	0.00 €	20 000.00 €	À REPORTER
2151	RÉSEAUX DE VOIRIE	50 000.00 €	8 071.00 €	41 929.00 €	À REPORTER
21533	RÉSEAUX CABLÉS	4 000.00 €	0.00 €	4 000.00 €	À ANNULER
21538	AUTRES RÉSEAUX (MISE EN DISCRÉTION RÉSEAUX FT ET EP)	75 000.00 €	10 819.81 €	64 180.19 €	À REPORTER
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATÉRIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	4 000.00 €	1 771.56 €	2 228.44 €	À REPORTER
2168	AUTRES COLLECTIONS ET ŒUVRES D'ART	5 000.00 €	0.00 €	5 000.00 €	À REPORTER
2182	MATÉRIEL DE TRANSPORT	1 600.00 €	0.00 €	1 600.00 €	À REPORTER
2183	MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 200.00 €	0.00 €	1 200.00 €	À REPORTER
2184	MOBILIER	4 000.00 €	0.00 €	4 000.00 €	À REPORTER
261	TITRES DE PARTICIPATION (SYNDICATS)	100 000.00 €	43 723.00 €	56 277.00 €	À REPORTER
TOTAL				342 252.44 €	À REPORTER

Le conseil municipal approuve ces reports de crédits et les affecte à la gestion 2011.

Adopté par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Budget eau assainissement (M 49) - Section d'investissement - Reports de crédits fin 2010

Le maire explique que, vu la fin de l'exercice 2010, il convient de décider les reports de crédits concernant les dépenses de la section d'investissement.

Le maire propose de reporter les crédits suivants :

COMPTE	LIBELLÉ	TOTAL BUDGÉTISÉ	TOTAL RÉALISÉ	RESTE AU 31 12 2010	REPORT
10228	AUTRES FONDS GLOBALISES (AVANCE TVA AUX SYNDICATS)	100.00 €	0.00 €	100.00 €	À REPORTER
2156	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	45 100.00 €	5 368.85 €	39 731.15 €	À REPORTER
266	AUTRES FORMES DE PARTICIPATION	3 300.00 €	3 255.00 €	45.00 €	À REPORTER
TOTAL				39 876.15 €	À REPORTER

Le conseil municipal approuve ces reports de crédits et les affecte à la gestion 2011.

Adopté par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

18h15 Arrivée de Monsieur Christophe MARTIN

Budget eau et assainissement (M 49) - Amortissement des immobilisations

Le maire propose de rajouter l'amortissement des biens acquis en 2010 à savoir :

N°	NATURE DU BIEN	ANNEE D'ACQUISITION N	MONTANT DE L'ACQUISITION A	DUREE DE L'AMORTISSEMENT B (ANNEES)	PREMIERE ANNEE D'AMORTISSEMENT N + 1	DERNIERE ANNEE D'AMORTISSEMENT N + B	AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE A / B	DERNIER AMORTISSEMENT
20	EXTENSION RESEAU EAU SEME LOT GOURGUE	2010	908.11 €	20	2011	2030	45.41 €	45.32 €
21	EXTENSION RESEAU ASS SEME LOT GOURGUE	2010	3 246.32 €	20	2011	2030	162.32 €	162.24 €

Le montant global des amortissements 2011 sera de : 16 713.23 €

Le conseil municipal est d'accord avec la proposition du maire.

Adopté par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Contrats d'assurance contre les risques statutaires

Le maire expose :

- L'opportunité pour la commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ces agents ;
- Que le centre de gestion peut souscrire un tel contrat pour son compte, en mutualisant les risques.

Le conseil est d'accord pour que la commune charge le Centre de Gestion du Gard de souscrire pour son compte des conventions d'assurance, auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées pour couvrir tout ou partie des risques suivants :

- Agents affiliés à la CNRACL : Décès, accident du travail, maladie professionnelle, maladie ordinaire, longue maladie / maladie de longue durée, maternité, disponibilité d'office, invalidité, congés paternité.
- Agents non affiliés à la CNRACL : Accident du travail, maladie professionnelle, maladie grave, maternité et paternité, maladie ordinaire.

Le conseil autorise le maire à signer les conventions en résultant.

Adopté par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Piscine municipale Bilan saison 2010

Jean-Marie Malaval expose un bilan déficitaire de 10019 € pour 6562 entrées avec une saison très mitigée (vent mistral glacial très froid sur plusieurs jours).

Piscine municipale saison 2011 – ouverture – tarifs entrée – Projet école

Ouverture au public les week-ends et mercredis à partir du 18 juin de 12h30 à 19h00 et tous les jours à partir du 1^{er} juillet jusqu'au 28 août.

Ouverture aux écoles pour le projet scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis à partir du 20 juin jusqu'au 1^{er} juillet de 11h00 à 16h00.

Quatre écoles ont répondu à ce projet.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les mêmes tarifs qu'en 2010 pour les tarifs tickets ainsi que le demi-tarif pour les enfants de moins de 16 ans habitants permanents de la communauté de communes des Hautes Cévennes.

Demande d'aide financière du collège de la Régordane : projet de voyage pédagogique et linguistique en Angleterre

2 enfants de Concoules sont concernés par ce projet de voyage qui aura lieu fin février 2011.

Le conseil municipal accorde à l'unanimité 40 euros par enfant pour les familles habitant Concoules.

Le versement se fera aux familles concernées suite à changement de la règlementation.

Demande d'aide financière du collège Odilon Barrot de Villefort : projet de voyage pédagogique et linguistique en Espagne

2 enfants de Concoules sont concernés par ce projet de voyage qui aura lieu fin février 2011.

Le conseil municipal accorde à l'unanimité 40 euros par enfant pour les familles habitant Concoules.

Demande de subvention du Ski club de Génolhac

Le Conseil municipal à l'unanimité accorde 40 € par enfants et étudiants des familles habitant Concoules. Soit 320 € pour 8 enfants – étudiants concernés.

Acquisition d'une lame de déneigement avec bavette en caoutchouc

Le maire informe que la municipalité a besoin d'une lame avec bavette en caoutchouc pour dégagement des chemins en cas de neige peu abondante.

Le devis demandé chez Sicometal est de 4095 € HT (inscription au budget 2011).

Le projet d'acquisition de la lame est adopté par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Salle polyvalente – Réalisation d'un office cuisine plus spacieux

Jean-Pierre Chamboredon expose le projet d'aménagement d'un office pour remplacer l'actuel de 7 m².

L'aménagement sur 20 m² se ferait dans le garage. Coût prévu en matériel 1500 €. Travaux effectués en régie par les employés municipaux.

Adopté par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

La Gourgue – 5^{ème} terrain - Proposition de prix de vente pour le terrain viabilisé

Le maire informe que les travaux de viabilisation du terrain sont terminés (environ 800 m²). Le maire propose de le mettre à la vente au prix forfaitaire de 20 000 €.

Adopté par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître.

Téléphonie

Le maire informe qu'un poteau de téléphonie des 3 opérateurs Bouygues, SFR et Orange va être installé sur un terrain ONF situé au Travers parcelle C617. Le projet est financé par le Conseil Général.

Jean-Marie Malaval ne trouve pas normal et s'interroge sur l'implantation de plus en plus massive de tels poteaux sur des sites en pleine nature alors que 2 emplacements avec pylônes existent déjà qui pourraient offrir le même service.

Le Maire, M. René PRADEN.